



16ème législature

Question N° : 16803	De M. Aurélien Lopez-Liguori (Rassemblement National - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Difficultés financières rencontrées par l'association Asalée	Analyse > Difficultés financières rencontrées par l'association Asalée.
Question publiée au JO le : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Aurélien Lopez-Liguori alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la situation des infirmiers d'Asalée, association déléguée à la santé publique dont la mission est d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques en médecine de ville. L'association travaille en collaboration avec des médecins généralistes pour accompagner les patients, en leur offrant ainsi du temps d'écoute et d'accompagnement supplémentaire. Cependant, l'association rencontre des difficultés financières importantes, notamment dues à la suppression des réserves financières par la CNAM, ce qui compromet le versement des salaires et la prise en charge des loyers des bureaux. Les infirmiers sollicitent l'aide du ministère de la santé pour résoudre ces problèmes. Il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour résoudre les difficultés financières rencontrées par l'association ASALEE et garantir la continuité de la bonne prise en charge des maladies chroniques en médecine de ville.